

INFORMATION AUX UTILISATEURS - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 06/07/2023 - MIS À JOUR LE 12/07/2023

Isotrétinoïne orale : 2 vidéos éducationnelles renforcent l'information destinée aux patients sur le risque tératogène et les troubles psychiatriques

Information destinée aux dermatologues, médecins généralistes et pharmaciens

Les médicaments à base d'isotrétinoïne peuvent être à l'origine d'effets indésirables, dont certains sont graves et susceptibles de persister après la fin du traitement.

Le dispositif d'information destiné aux professionnels de santé et aux patients a été renforcé par deux vidéos pédagogiques d'environ 5 minutes chacune, accessibles à partir d'un QR code. Celui-ci, présent depuis juin 2023 sur les cartes-patientes et les brochures d'information destinées aux patient(e)s, est progressivement apposé sur les boîtes d'Isotrétinoïne Acnétrait, Contracné, Curacné et Procura.

Les professionnels de santé ont été destinataires d'une lettre les informant de ces nouveautés et de la possibilité de commander les documents.

[Téléchargez le courrier destiné aux dermatologues](#)

[Téléchargez le courrier destiné aux médecins généralistes](#)

[Téléchargez le courrier destiné aux pharmaciens](#)



PUBLIÉ LE 06/07/2023 - MIS À JOUR LE 25/08/2023

TraITEMENT de l'acné sévère : mieux faire connaître les risques associés à l'isotrétinoïne orale

[SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE](#)